

cette compagnie établit son terminus sur une très vaste échelle qui comportera une dépense de plusieurs millions de dollars. Elle fait construire un élévateur d'une capacité énorme dont les plans indiquent un emmagasinage possible de 20,000,000 de boisseaux. Le contrat stipulant un approfondissement de 25 pieds a été signé.

M. HUGHES: Quelle est la profondeur du canal du Saut?

L'hon. M. PUGSLEY: 21 pieds seulement.

M. HUGHES: Quelle est la profondeur du canal américain au Saut?

L'hon. M. PUGSLEY: Le nouveau canal est destiné à avoir un profondeur de 24 pieds. Mais les rapports qui nous ont été envoyés par les compagnie de chemins de fer et les chambre de commerce de l'Ouest, nous indiquent que les navires des lacs sont de plus en plus grands et que si nous voulons attirer le commerce et le maintenir dans ces ports de Fort-William et de Port-Arthur nous devons obtenir une profondeur de 25 pieds.

M. HUGHES: Il serait préférable n'est-ce pas de pourvoir d'abord aux communications par eau dans la direction de l'Est?

L'hon. M. PUGSLEY: Pas nécessairement. Les navires peuvent bien ne pas prendre un chargement complet dans un bassin. Par conséquent, quelquefois la poupe peut caler davantage qu'elle ne le fera quand le chargement sera complet et que le navire sera redressé sur un plan horizontal. Avec une profondeur de 22 pieds ces navires pouvaient s'échouer. Ce sont les informations que nous recevons et je crois que nous pouvons les considérer comme sérieuses.

M. HUGHES: S'agit-il de rapports officiels ou de renseignements verbaux?

L'hon. M. PUGSLEY: L'ingénieur divisionnaire nous a fait un rapport dans ce sens et j'ai reçu les mêmes informations de la part d'un grand nombre de personnes. L'intention du Gouvernement est de creuser les ports sur la côte est de la baie Georgienne, Victoria et Tiffin, à la même profondeur.

M. HUGHES: Et en ce qui concerne le port de Key?

L'hon. M. PUGSLEY: Nous nous en occupons et s'il est creusé il n'y a pas de doute que ce sera à 25 pieds.

M. HUGHES: Et Midland également?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui.

M. CROCKET: Quel prix paie-t-on pour le dragage à Port-Arthur?

L'hon. M. PUGSLEY: Différents prix. Dans la rivière Kaministiquia et Mission, d'après le contrat en cours d'exécution, le prix est de 9 cents par verge cube, pour une profondeur de 22 pieds. Certainement le prix sera augmenté un peu pour la profondeur de 25 pieds.

M. CROCKET: Que pense le ministre de ce prix comparé à celui de 50 cents la verge donné à son ami John E. Moore à Indian-Point?

L'hon. M. PUGSLEY: Les deux prix peuvent être raisonnables, cela dépend des conditions.

M. URIAH WILSON: Je tiens à attirer l'attention sur le fait qu'il n'y a pas de crédit prévu pour le dragage de la rivière Napanee, au sujet de laquelle j'ai eu une entrevue avec le ministre. Une requête a été envoyée au Gouverneur général. Il y a grand besoin de dépenser un peu d'argent dans cet endroit. Aucun dragage n'y a été fait depuis 1893 et plusieurs battures ont été formées par des amoncellements de sables ne permettant l'entrée qu'aux faibles embarcations qui ne tirent pas plus de six ou sept pieds d'eau. Comme chacun le sait et comme le ministre vient de le dire, chaque année les navires des lacs augmentent leur tonnage. Il est très difficile de faire venir des embarcations dans ce port pour transporter par exemple ce lourd chargement de charbon.

Les marchands de charbon de notre ville m'informent que sans dragage pour faire disparaître les écueils, il y a des probabilités pour que non seulement les habitants de la ville, mais aussi ceux du voisinage paient de 50 cents à \$1 de plus par tonne de charbon. C'est fort injuste pour les habitants de cette région d'autant plus que nous n'avons pas eu, à ma connaissance, le bénéfice de dépense d'argent dans ce comté depuis 1893. C'est là une question urgente. Le conseil de la ville de Napanee a adopté une résolution très énergique demandant que ces travaux soient exécutés et j'ai laissé communication de cette résolution au sous-ministre du département des Travaux publics. J'espère que le ministre me donnera l'assurance ce soir que cette question recevra sa plus grande attention et que nous pourrions nous attendre à bon droit à voir ces travaux de dragage exécutés. Ce ne sera pas une entreprise très coûteuse, peut-être \$3,000 ou \$4,000. En réalité pour que le travail soit bien fait, il faudrait dépenser davantage. Mais si ces bancs de sable étaient enlevées nous pourrions nous en contenter pendant quelques années, jusqu'à ce que l'administration soit plus riche.

Je crois qu'on peut cette année pratiquer une stricte économie et je suis favorable à ce principe, parce que nous savons tous que les revenus ont de beaucoup diminué. Mais on devrait s'occuper des travaux qui